

#203 Février 2025

au fil de l'au

Le bulletin d'information de la Commune de Rosenau



SOMMAIRE

L'édito du Maire 2-3 Numéros d'urgence 3 3, 4, 5 Informations officielles et 7

Cahier Central I à IV

Expression Libre des 6 Elus

Grands anniversaires 8

8 Informations utiles

EMPLOIS

SAISONNIERS

Candidatez!

Infos page 3

INFORMATIONS ETAT CIVIL

Une équipe unie à votre service!

Pages I à IV

INFORMATIQUE SÉNIOR

Samedi 22

Infos page 7











Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La traditionnelle cérémonie des vœux de la commune s'est tenue le samedi 25 janvier.

L'occasion, pour la 2^e année de suite d'étrenner notre nouvelle formule :

- + courte : 1h30 de cérémonie contre 2h30 auparavant ;
- + rythmée: avec un duo d'animateurs (constitué de nos deux dernières recrues au service administratif qui ont accepté de jouer le jeu) et des petits clips vidéos plutôt qu'un long film;
- + convivial : avec un temps plus long pour les échanges lors du verre de l'amitié.

Et à l'arrivée 200 invités contre 180 l'an passé.

Ce fut l'occasion de revenir sur les faits marquants de 2024 dont vous avez eu un aperçu en avant-première dans le cahier central du mois de janvier qui reprenait l'éphéméride de l'année écoulée.

Ce fut aussi le moment de présenter les projets de 2025 :

- Les évènements festifs et fédérateurs qui jalonnent l'année : Foulées de Rosenau, Journée Citoyenne, Fête Tricolore, Jumelages, Forum des Associations, Soirée des Lauréats, Rosenau ...en balade, Fête d'Halloween, Cérémonies patriotiques, Noël à Rosenau qui viendra clore l'année.
- Mettre en avant les actions réalisées pour nos jeunes (autour de la micro-crèche, du périscolaire, des ados qui vont recevoir leur local d'ici quelques semaines) et nos « jeunes » séniors pour qui une programmation variée et adaptée a été concoctée. Une brochure dédiée à nos séniors sera distribuée dans les prochaines semaines pour permettre une meilleure diffusion de l'information. Chers Ainés, nous avons entendu vos remarques et suggestions.
- Penser au plus grand nombre avec des activités ouvertes à tous les âges : la Médiathèque du Rhin qui ne cesse de se développer ; l'aire de loisirs aux écluses ; le maillage des pistes cyclables ; les travaux d'embellissement et de sécurisation réalisés et à venir dans le village.

La cérémonie (reportage complet en page 5 du magazine) aura également permis de mettre à l'honneur le travail des équipes communales, pôle par pôle et service par service ... car la trentaine d'agents communaux est à pied d'œuvre et assure un service public LOCAL et de QUALITE.

A l'heure où certains services s'éloignent de plus en plus de l'administré (au bénéfice du seul outil numérique), que le désert médical avance (autant que le désert de sable en Afrique du fait du dérèglement climatique), que la desserte par la Poste est erratique pour ne pas dire inexistante à certains moments de l'année ... il est important de garder cette proximité, NOTRE proximité à VOTRE service.

Et faire de 2025, une année UTILE.

En ce mois de février qui s'ouvre devant nous, les congés scolaires pour les enfants, la saison du carnaval qui démarre et comme de tradition ... le bus pour Istein attend petits et grands le dimanche 2 mars dès 13h00 pour aller assister à la traditionnelle cavalcade à travers les rues de notre commune-mère. Un flyer avec toutes les informations sera distribué courant février dans toutes les boites aux lettres du village.

Le mois de février sera aussi studieux car nous allons travailler sur le futur budget 2025.

Page 2 Février 2025 — N° 203

Avant de clore cet éditorial 2025, petit rappel sur tous les outils de communication mis à votre disposition, **gratuitement** tout au long de l'année, afin de rester informé(e) de l'actualité à Rosenau :

1. : Le Fil de l'Au à retrouver tous les mois (comme évoqué ci-dessus):

Sur le site Internet de la commune à J-1 de la parution papier ;

Envoyé par courriel aux abonnés qui souhaitent le recevoir sur leur boite mail, là aussi à J-1;

Déposé gratuitement dans la boite aux lettres des abonnés qui en auront fait la demande.

- 2. : Notre messagerie d'Alerte par SMS, gratuite et compatible même avec les numéros étrangers (inscription en mairie à tout moment par un simple appel) ;
- 3.: Notre application mobile « InfoCommunes » (à télécharger depuis les différents stores).

Pour clore cet éditorial, je vous souhaite, en mon nom et celui de toute l'équipe de rédaction, un bon mois de février et termine mon écrit par la citation d'Indira GANDHI, lue en clôture de la cérémonie des vœux le 25 janvier dernier :

« Le véritable bonheur réside dans l'utilité que l'ont trouve à servir les autres ».

Bien Cordialement,

Thierry LITZLER
Votre Maire



LES NUMÉROS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Astreinte technique / Eau 06.48.26.87.54

Assainissement 03.89.70.46.68

Electricité 09.72.67.50.68

Gaz 08.00.47.33.33

informations officielles

CANDIDATURES JOBS D'ÉTÉ 2025

Vous êtes intéressé(e) par un job d'été...? La commune recrute des jeunes pour les congés d'été allant du lundi 07 juillet 2025 au vendredi 22 août 2025.

Les candidatures (CV avec photo + lettre de motivation manuscrite) sont à déposer en Mairie jusqu'au **17 avril 2025 à 12h, à** l'attention de Monsieur le Maire, 05 rue de Kembs—68128 ROSENAU

Pour permettre au plus grand nombre de devenir saisonnier, voici le profil recherché :

- Vous avez entre 16 et 20 ans et vous cherchez un travail au pôle administratif et/ou au service technique ;
- Vous n'avez pas travaillé au sein de la commune depuis plus de 3 ans
- Priorité sera donnée aux candidats qui participeront à la Journée Citoyenne le samedi 24 mai 2025.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

Depuis le lundi 6 janvier 2025, les enfants du Périscolaire "Les Cigognes" ont découvert une nouvelle cuisine dans leurs assiettes préparée par l'entreprise alsacienne et familiale "Les Petites Papilles", implantée à Brunstatt-Didenheim.

Ce prestataire, reconnu pour son savoir-faire authentique et local ainsi que sa démarche durable, a été sélectionné à l'issue d'un marché public ouvert à l'automne dernier et qui fait suite à la fin du contrat avec le restaurateur sortant. Le nouveau contrat est signé pour une durée de 3 ans et 8 mois. La commune de Rosenau souhaite la bienvenue aux « Petites Papilles » qui promettent des repas savoureux, de saison et respectueux de l'environnement.

Février 2025 — N°203 Page 3

DON DU SANG

Chers amis donneurs,

La prochaine collecte de sang à Rosenau aura lieu dans la Salle des Fêtes de l'Escale le

Mercredi 05 mars 2025 de 16h30 à 19h30 Carte d'identité obligatoire

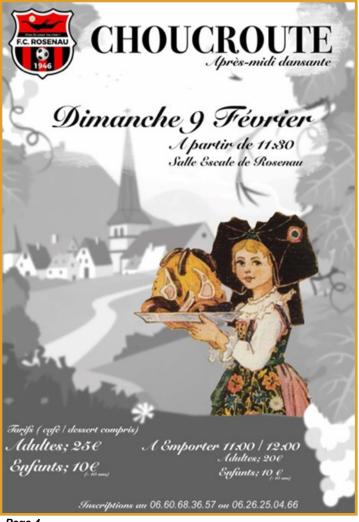
Nous comptons sur votre présence car les besoins en dons se font très pressants et urgents.

Je donne mon sang, je sauve des vies!

Le Comité.







LES NOUVELLES DU FC ROSENAU 1946

Le FC ROSENAU 1946 tient particulièrement à remercier Monsieur le Maire et ses adjoints d'avoir mis à disposition la salle de sport pour que les jeunes puissent s'entraîner au chaud et dans de bonnes conditions durant l'hiver.

Merci aux joueuses et joueurs, les U11 féminines et à la nouvelle section U9 mixte (qui vient d'être créée) de participer aux entrainements les samedis matins de 9h à midi.

A très bientôt autour du terrain et au plaisir de vous voir à notre traditionnelle choucroute.

LE COMITÉ FCR 1946.



Page 4



Dans le cadre de notre cahier central, un rappel ce mois-ci de toutes les informations pratiques à connaître pour effectuer vos démarches en Mairie en matière d'état civil.

Vous retrouverez également en page IV la liste des mariages, naissances et décès de l'année 2023.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE



Depuis le 28/03/2017, les demandes de cartes d'identité - 1 photo d'identité (35 x 45 mm) de moins de 6 mois, sont traitées uniquement par les mairies équipées d'une identiques aux normes biométriques (pas de photo station biométrique. Une pré-demande en ligne est scannée) nécessaire (http://predemande-cni.ants.gouv.fr)

Dans le Haut-Rhin, seules les communes suivantes naissance ne suffit pas à prouver la nationalité équipées : Altkirch, Andolsheim, Cernay, Colmar, Dannemarie, Ensisheim, Ferrette, Guebwiller, Habsheim, - Un justificatif de domicile de moins de 1 an (factures Huningue, Illzach, Kaysersberg, Kembs, Masevaux, Mul- d'électricité, de gaz ou de téléphone, titre de propriété ou house, Munster, Neuf- Brisach, Ribeauvillé, Rixheim, contrat de location en cours de validité, quittances de Rouffach, Saint-Amarin, Saint-Louis, Sainte-Marie-Aux- loyer, avis d'imposition...) au Mines, Sierentz, Thann, Wintzenheim, Wittelsheim, du demandeur ou du conjoint Wittenheim.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte pré-demande en ligne : nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les http://predemande-cni.ants.gouv.fr personnes majeures.

concerne:

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes un document avec photo (permis de conduire...) plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- des personnes majeures.

ATTENTION: cette prolongation ne s'applique pas aux timbre de 25 euros.

cartes nationales d'identité sécurisées personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Pièces à produire :

- L'ancienne carte d'identité sécurisée périmée depuis moins de 5 ans en cas de renouvellement
- Un justificatif de nationalité française, si l'acte de
- Un formulaire de demande disponible en mairie ou une

- Pour une première demande, passeport français en L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie) ou acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois +
- rectificative La loi de finances n°2008-1443 du 30 décembre 2008 a modifié certaines dispositions du - Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) Code Général des Impôts relatives au montant du droit de délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à timbre auquel sont soumises les demandes de carte d'identité : en cas de perte ou de vol, le renouvellement de la carte d'identité est soumis dorénavant à un droit de

Février 2025 —cahier central Page I



Vos Démarches d'Etat Civil

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



Le 9 juin 2009 est entré en vigueur le passeport biométrique. Seules les mairies dotées d'une station d'enregistrement des dossiers peuvent délivrer lesdits passeports (même liste de mairies pour les cartes nationales d'identité).

Pièces à produire :

- 1 photo d'identité (35 x 45mm) de moins de 6 mois, conforme aux normes biométriques (pas de photo scannée)
- Un justificatif de domicile de moins de 1 an (quittance de loyer, facture d'électricité, gaz, téléphone...) au nom du demandeur (document original)
- Un justificatif de nationalité française, si l'acte DE L'INTÉRIEUR de naissance pe suffit par à de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité.
- 86 € en timbres fiscaux (adultes), 42 € (mineur de plus de 15 ans), 17 € (mineur de moins de 15 ans)
- Ancien passeport en cas de renouvellement (périmé depuis moins de 5 ans)
- Un formulaire de demande disponible en mairie ou une pré-demande en ligne http://passeport.ants.gouv.fr (vivement conseillée)
- Pour une première demande, carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (original + copie) ou acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois + un document avec photo (permis de conduire...)

Où REFAIRE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ?

Pour refaire votre passeport ou CNI, les communes les plus proches:

Mairie de Huningue

(sur rendez-vous) 02 rue de Saint-Louis 03.89.69.17.80

Rendez-vous à prendre sur le site internet : www.ville-huningue.fr/fr/identite/

Mairie de Kembs

(sur rendez-vous) 05 rue de Saint-Louis 03.89.48.37.08

Rendez-vous à prendre sur le site internet :

https://www.kembs.fr/Mes-demarches/Titres-identite

Mairie de Saint-Louis

(sur rendez-vous):

21 rue Théo Bachmann

03.89.69.52.00

Rendez-vous à prendre sur le site internet :

www.saint-louis.fr/Carte-d-identité-Passeport/3215/

Mairie de Sierentz

(sur rendez-vous)

01 Place du Général de Gaulle

03.89.81.51.11

Rendez-vous à prendre sur le site internet :

www.sierentz.fr







TITRE DE SÉJOUR BIOMÉTRIQUE

En raison du déploiement du titre de séjour biométrique, l'accueil des demandeurs de titre de séjour qui était assuré en Mairie a été supprimé.

Depuis septembre 2012, les ressortissants étrangers doivent s'adresser à la Sous-Préfecture de Mulhouse pour l'obtention ou le renouvellement de leur titre de séjour à l'adresse suivante :

Sous-Préfecture de MULHOUSE

2, Place du Général de Gaulle B.P. 41 108 68052 MULHOUSE Cedex

Téléphone: 03.89.33.45.45 (standard) sp-mulhouse@haut-rhin.gouv.fr



LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le PACS se fait en mairie - Pour chaque partenaire, la pièce d'identité (originale + 1 auprès d'un officier d'état civil, uniquement sur rendezvous et après dépôt du dossier complet (environ 15 jours).

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs
- doivent être juridiquement capables
- ne doivent pas encore être mariés ou pacsés
- ne doivent pas avoir de liens de parenté directs

Pièces à fournir:

- La Convention de PACS (personnalisée ou formulaire

Cerfa n°15726*02);

- La déclaration conjointe des futurs partenaires et attestations sur l'honneur de non-alliance, non parenté et de résidence commune (formulaire Cerfa n°15725*03):
- copie recto verso). En cas de double nationalité, produire une pièce d'identité pour chaque nationalité;
- Pour chaque partenaire, un extrait d'acte de naissance avec indication de filiation (ou copie intégrale) de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour un acte étranger).
- La notice 52176*03

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche qui s'adresse aux parents non mariés et qui consiste à établir au regard de la loi le lien de filiation qui unit le ou les parents à l'enfant né ou à naître.

Les parents non mariés peuvent reconnaître leur enfant :

- ensemble ou indépendamment l'un de l'autre,
- le père : avant ou après la naissance, au moment de la déclaration de naissance,
- la mère : avant la naissance, après la naissance dans le cas où son nom ne figure pas dans l'acte de naissance (en effet, l'indication du nom de la mère dans l'acte suffit à établir le lien de filiation),

Au service état civil d'une mairie, chez un notaire, le cas échéant dans une ambassade ou un consulat français à l'étranger. (pensez à prendre rendez-vous au préalable).

Pièces à présenter :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile,
- une pièce d'identité ainsi qu'une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, datant de moins de trois mois, si reconnaissance intervient après la déclaration de naissance.

Où effectuer la démarche ?

Février 2025 —cahier central Page III

Etat Civil 2024



ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2024

03/01 - Serge BOUIS

11/01 - Irène BEHR

27/02 - Philippe HOUEL

31/03 - Paul TOCHTERMANN

04/04 - René SCHINGS

04/05 - Denise CHRISTEN

13/05 - Gérard JEHLY

27/05 - Laura MARAFATTO

20/06 - Renate MEZHOUD

24/06 - Geneviève SPINDLER

20/07 - Jean PORTMANN

04/08 - Jean KINZLER

15/08 - Eva GREINER

20/09 - Maria BRUCKNER

21/09 - Lionel FELTRIN

07/10 - Christiane REDERSTORFF

14/10 - Monique BINGLER

18/10 - Danielle RUIZ

10/11 - Christian GIBERTINI

13/11 - Alfred NEFF

09/12 - Paul GOETSCHY



ILS SE SONT MARIÉS EN 2024

04/05 - Mathieu MUNCH et Julie FOERNBACHER

29/06 - Olivier KERN et Nathalie BOUGROUN

29/06 - Sébastien MARCOT et Anne BRUNGARD

03/08 - Michael WENCK et Larissa STEINER

24/08 - Serge HUMEZ et Françoise CONSTANT

21/09 - Bryan RODRIGUEZ et Célia PROTOIS

02/10 - Félix SEILER et Camille MATHIEU

02/11 - Cédric RICHARD et Marielle REES

ILS SONT NÉS EN 2024



10/02 - Talia STEHLIN

22/02 - Louise GRIFFE NICKEL

02/03 - Alejna SALIHOVIC

04/03 - Giulio ARCIDIACONO

10/03 - Jules DEMOL

25/03 - Noé MEYER NGUYEN

04/04 - Hana BOUDOUKHA

21/04 - Nicolas DAVOINE

04/06 - Nina MESROUZE DOURDOIGNE

11/06 - Louisa BERTRAND

01/07 - Ana TOPALLI

23/07 - Oscar AMATU MULLER

07/09 - Mila ÖZDEK

25/09 - Ezio LEONI

03/12 - Neva KAYA



Page IV Février 2025—cahier central

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Samedi 25 janvier 2025, Monsieur le Maire et ses adjoints ont présenté, au Complexe Culturel et Sportif de l'Escale, les Vœux de la commune.

A l'aide d'un duo d'animateurs, composé de nos nouvelles recrues du service administratif, une pointe d'humour et d'originalité ont égayé cette traditionnelle cérémonie avec l'aide du groupe vocal les "Gospel Messengers" qui a fait participer le public à leur tour de chants lors du rappel.

Lors de cette soirée, M. le Maire a évoqué les différentes thématiques autours desquels élus, bénévoles et agents ont œuvré tout au long de l'année 2024.

Qu'il s'agisse des 10 ans de la Journée Citoyenne ou des sorties et animations programmées autour des Jeux Olympiques ou encore du devoir de Mémoire avec plusieurs commémorations phares qui ont marqué l'histoire de la commune, ou plus simplement les actions menées en 2024 pour rassembler, fédérer les forces vives de Rosenau.

Pour étayer ses propos sur ces 4 sujets, 4 clips ont été présentés au public.

Avant de se retrouver et d'échanger avec les invités autour du verre de l'amitié, M. le Maire a appelé les agents avec qui il travaille au quotidien, à le rejoindre pour les mettre à l'honneur avant d'écouter ensemble « What a Wonderful World » pour clôturer la cérémonie.















"Le véritable bonheur réside dans l'utilité que l'on trouve à servir les autres "

Citation d'Indira GANDHI, reprise par M. le Maire lors de la cérémonie des Vœux .







Février 2025 — N° 203 Page 5

Note de la rédaction: suite au départ de 3 membres sur 4 du groupe minoritaire fin 2023 (mais restés au conseil municipal) puis celui d'une élue du groupe majoritaire exclue en mars 2024; le conseil municipal se retrouve avec les 2 groupes constitués en 2020 issus des élections et 4 conseillers municipaux dit « indépendants » (CMI). Le Règlement Intérieur a été mis à jour (plusieurs sessions de travail entre juin et novembre 2024) pour tenir compte de cette nouvelle configuration et permettre l'expression de toutes les composantes du conseil municipal, conformément à la règlementation et la jurisprudence en la matière. Lors du conseil municipal du 17 décembre 2024 le nouveau Règlement Intérieur a été adopté par le conseil municipal.

Le règlement prévoit chaque mois : un encart pour le groupe majoritaire (12 membres) ; un encart pour le groupe minoritaire (1 membre) ; un encart pour les CMI, qui à tour de rôle peuvent y écrire. L'ordre de passage est celui du « Tableau des élus » : Mme SIGRIST, M. REIBEL, Mme GALKINE et M. BISSELBACH. Chaque CMI pourra ainsi écrire 3 fois entre février 2025 et janvier 2026. La date de remise des articles reste le 20 du mois, pour une parution le mois suivant. Le titre de la rubrique change et devient « Expression libre des élus ».

Remerciements au Groupe Majoritaire qui a accepté de réduire son encart pour permettre l'insertion de cette note.

expression libre des elus

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Groupe Majoritaire

Comme notre collègue Thierry LITZLER l'a expliqué lors de la cérémonie des vœux de la commune, en sa qualité de Maire, nous allons œuvrer pour faire de 2025 une année utile pour notre village et ses habitants.

Nous allons ainsi continuer à travailler et faire avancer les projets que le conseil municipal a validé ou va valider lors du budget 2025.

Nous allons également veiller à continuer d'appliquer notre programme de 2020 et les ajustements que nous y avons apportés en 2022, à la sortie du Covid-19, lorsque nous VOUS avons consulté pour connaître vos priorités après 2 ans de pandémie mondiale.

Nous avons 12 mois de travail devant nous.

VOUS pouvez compter plus que jamais sur nous.

Et puisque notre vœu du mois dernier (écrit au mois de décembre pour le Fil de l'Au de janvier) est resté lettre morte (pour rappel nous espérions que l'opposition pense à l'intérêt général et non à la critique stérile et systématique... ce qui ne fut malheureusement pas le cas dans le Fil de l'Au de janvier)... nous allons donc laisser l'opposition, sous toutes ses formes, continuer leurs discours creux, consistant à critiquer, critiquer et critiquer ... mais sans JAMAIS rien proposer depuis 2020! Les (é)lecteurs apprécieront ...

En 2025, notre adage est et reste : « Plutôt que de belles paroles ou des critiques incessantes... , nous <u>agissons au</u> <u>quotidien</u> pour le bien de nos concitoyens ».

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire, « Rester Unis pour Rosenau »

Groupe Minoritaire

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau, Janvier, c'est le « blue monday » des mois de l'année! Pour Février, que pourrionsnous suggérer à la municipalité pour nous remonter le moral? - Penser à enfin enlever/éteindre les décorations et illuminations de Noël? - Essayer de garder les derniers irréductibles conseillers municipaux qui siègent encore et stopper le turnover permanent chez les agents communaux?

Rappelons que Rosenau n'est pas Versailles, ni par rapport à ses finances (pensée aux procès en cours) ni par rapport au personnel communal dont le village ne saurait se passer. Le vent de l'espoir du changement se rapproche doucement mais sûrement!!! Valérie Vonarx <u>ensemblepourrosenau2026@gmail.com</u>

Conseillers Municipaux Indépendants

Aucun document ne nous a été transmis à la date butoir, ni à la date d'impression de ce numéro du Fil de l'Au.

Page 6

CARNAVAL D'ISTEIN

Comme chaque année, la Commune de Rosenau organise un déplacement en bus gratuit pour tous les rosenauviens afin de leur permettre d'assister au Carnaval d'Istein qui se tiendra cette année le dimanche 02 mars.

Un flyer avec les modalités d'inscriptions sera distribué courant février, mais vous pouvez d'ores et déjà vous réserver la date.



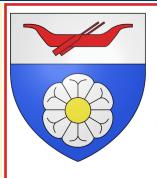
INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu courant mars 2025, à l'école.

Elles concernent les enfants nés en **2022** pour une première inscription en **Petite Section**.

Les familles des futurs élèves ont été destinataires d'un courrier leur précisant le RDV d'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, ou pour convenir d'un rendez-vous d'inscription (s'il ne vous a pas été donné par courrier) veuillez contacter la directrice au 03 89 68 38 71.



Informatique

Séniors

Activité GRATUITE proposée aux Séniors de notre Commune pour les aider dans l'utilisation des outils numériques



(C)

Smartphones & Tablettes"

Samedi 22 février 2025 de 14h à 16h à la Médiathèque

5 places par session.
D'autres dates seront proposées ultérieurement...Alors surveillez vos boites aux lettres!!!

Si vous souhaitez vous inscrire, Merci de compléter ce coupon et de le déposer en Mairie. Pensez à venir avec votre Smartphone et/ou votre Tablette.

(C)	avec votre Smartphone et/ou votre Tablette.
/	••••••
NOM/Prénd	m
Adresse:	
Age:	N° de Téléphone :
	Rosenau, le Signature:

Je souhaite m'inscrire à la session spéciale Smartphones et Tablettes organisée par la Commune le <u>22 février 2025</u>

NUITS DE LA LECTURE 2025

Pour cette nouvelle édition des Nuits de la Lecture, le thème choisi par le Centre National du Livre était « les patrimoines ».

La Médiathèque a proposé aux participants de tester leurs connaissances sur le patrimoine alsacien.

La première animation consistait à retrouver les pièces de puzzles, à les reconstituer et identifier les monuments historiques et lieux culturels représentés.

La seconde animation était un quiz sur la culture alsacienne (gastronomie, architecture, célébrités...)

La soirée s'est clôturée en douceur, avec la lecture de plusieurs histoires.









Février 2025 — N°203 Page 7



Le Maire, les Adjoints et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire aux jubilaires du mois.

Le 03:

Yvonne GOETSCHY, 91 ans

Le 05:

Edith LOEB, 78 ans Robert HAEGELE, 89 ans

Le 06:

Ariana BASSANESE, 75 ans

Le 10:

Jackie BERTRAND, 78 ans Ginette KLEIN, 79 ans

Le 12:

Anne-Marie GOETSCHY, 83 ans

Le 13:

Bernard DESSERICH, 83 ans

Le 14:

Monique LITZLER, 74 ans

Le 15:

Julian BEREZOWSKI, 77 ans Huguette GENTER, 78 ans

Le 17:

Marguerite HAEGELE, 96 ans

Le 21 :

Théodore DE LUCA, 72 ans Monique GEORG, 74 ans

Le 23:

Anne-Marie FEHR, 82 ans

Le 24:

Pierrette SCHNOEBELEN, 73 ans Elvira BAESSLER, 82 ans

Le 25:

Josiane GERGELY, 70 ans

Le 27 :

Michel HEMMERLIN, 75 ans

+ HORAIRES DES OFFICES +

Paroisse Catholique

Sam 01 18h à Rosenau

Dim 02 10h à Huningue

Sam 08 18h à Village-Neuf

Dim 09 10h à Rosenau

Sam 15 18h à Huningue

Dim 16 10h à Village-Neuf

Sam 22 18h à Rosenau

Dim 23 10h à Huningue

Et tous les mercredis à Rosenau : Chapelet à 17h30 - Messe à 18h

Votre Curé:

Abbé Charles GUTHLIN 05 rue de l'Etoile 68330 Huningue Tél. 03.89.07.18.75



Paroisse Réformée de Huningue

Tous les cultes sont à 10h15

Dim 02 à Huningue et Saint-Louis

Dim 09 à Huningue (culte unique)

Dim 16 à Saint-Louis (culte unique)

Dim 23 à Huningue (culte unique)

Dim 02/03 à Huningue et Saint-Louis

Chœur interparoissial : LE CHŒUR RECRUTE!

Les vendredis à 15h30 à la Fondation Schuchter à Saint-Louis.

Contact: 06.31.69.68.21.

Votre Pasteur:

M. Michel CORDIER 4, quai du Rhin 68330 HUNINGUE Tél. 03 89 67 21 03



PERMANENCE FRANCE ALZHEIMER

Mardi 11 février 2025 de 14h à 18h

au Pôle des Services Publics de la Ville de Saint-Louis, Bâtiment Alpha, 3ème étage, 05 rue Concorde à Saint-Louis Juliette GLAENTZLIN

06.83.84.52.07 03.89.67.12.08



INFORMATIONS UTILES

Mairie de Rosenau

5 rue de Kembs

Tél. 03.89.68.31.10 Fax 03.89.70.71.51

Courriel: mairie@ros

Courriel: mairie@rosenau.fr Site internet: www.rosenau.fr

Lundi Fermé 14h-17h

Mardi Fermé 14h-19h*

Mercredi 9h-12h* Fermé

Jeudi 9h-12h 15h-17h

Vendredi 9h-12h Fermé

* demi-journée de permanence du service « Urbanisme » sur RDV

PERMANENCE

Monsieur le Maire tiendra une permanence le samedi 15 février de 10h à 12h en Mairie.

Médiathèque du Rhin

5 rue de Kembs Tél. 03.89.61.74.45

Courriel: mediatheque@rosenau.fr

Mardi 16h-19h

Mercredi 9h-12h 14h-17h

Samedi 9h-12h

Police Municipale

5A rue de Kembs Tél. 03.89.68.46.41

Courriel: police.municipale@rosenau.fr

Horaires:

Lundi 10h-12h

Mercredi 14h-16h

Samedi 8h-12h 2^{ème} et 4^{ème} du mois

Périscolaire « Les Cigognes »

12 rue d'Istein Tél. 03.89.88.12.08

Courriel: alsh@rosenau.fr



Micro-crèche « Les Cigogneaux »

14 rue d'Istein

Tél. 03.89.88.37.24

Courriel: rosenau.lescigogneaux@lpcr.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication : Monsieur le Maire Mise en page - Impression : Mairie de Rosenau

Crédit Photos : Mairie de Rosenau

Distribution gratuite